

## Homélie 24° Dimanche – A – 13 Septembre 2020

Saint François d'Assise avait demandé au pape le don de l'indulgence, pour tous ceux qui venaient à la Portioncule, cette petite chapelle en ruine qu'il avait reconstruite, et avait dit devant tout le peuple : « *Je désire vous envoyer tous au paradis* ». En effet, quoi de plus beau que de désirer le don du salut, de la vie éternelle avec Dieu et de la joie sans fin, que Jésus a obtenu pour nous, par sa mort et sa résurrection ?

La liturgie aujourd'hui nous offre un enseignement sur le pardon, qui ne nie pas le tort subi, mais reconnaît que l'être humain, créé à l'image de Dieu, est toujours plus grand que le mal qu'il commet. Le chemin du pardon est certainement le chemin principal à suivre pour rejoindre cette place au Paradis. Mais nous le savons tous : il est dur de pardonner ! Pardonner est une chose sérieuse, humainement difficile voire impossible dans certains cas, sans la grâce divine. Je vous l'ai déjà dit : à mes yeux, *le pardon est l'acte le plus divin qui soit* ! On ne peut donc pas en parler à la légère.

Pourquoi devrions-nous pardonner – ou au moins avoir la volonté de pardonner - à une personne qui nous a fait du mal ? La réponse, nous l'avons déjà entendu dans la 1<sup>ère</sup> lecture et dans le psaume, si vous avez été attentifs à sa progression. Et dans l'évangile, Jésus nous la donne à travers la parabole du roi

et des deux serviteurs : parce que Dieu a pardonné et nous pardonne, le premier. Parmi nous, il n'y a personne qui n'ait pas été pardonné ; nous pouvons penser en silence au mal que nous avons commis, et à la manière dont le Seigneur nous a pardonné. Depuis notre baptême, Dieu nous a pardonné, en nous remettant une dette insolvable : le péché originel. Puis, avec une miséricorde sans limite, il nous pardonne toutes les fautes dès que nous montrons seulement un petit signe de repentir. Car Dieu est ainsi : miséricordieux.

La loi du talion : « *œil pour œil, dent pour dent* » est dépassée ; le critère n'est plus : *'ce que l'autre t'a fait, fais-le lui'*, ou bien *'tu me le paieras'*, mais « *ce que **Dieu** t'a fait, toi fais-le à l'autre* ». Et nous savons que Jésus ne s'est pas limité à nous recommander de pardonner ; il l'a fait, lui en premier. Une de ses dernières paroles sur la croix, avant de mourir : « *Père, pardonne-leur : ils ne savent pas ce qu'ils font* ». C'est ce qui différencie la foi chrétienne de toute autre religion.

Chacun de nous pourrait être ce serviteur de la parabole entendue, qui a une grande dette à payer, mais tellement grande qu'il ne pourrait pas se sortir. Quand, au confessionnal nous nous mettons à genoux devant le Seigneur, nous faisons le même geste du serviteur, et comme lui, nous disons : « *Seigneur soit patient envers moi* ». Car Dieu nous manifeste beaucoup de patience ! Nous savons bien que nous avons des défauts et que

nous retombons souvent dans les mêmes péchés ; pourtant Dieu ne se lasse pas d'offrir toujours son pardon, chaque fois que nous le lui demandons. C'est un pardon plein, total, par lequel il nous donne l'assurance qu'il a pitié de nous et ne se lasse pas de nous aimer. Comme le roi de la parabole, Dieu s'apitoie, c'est-à-dire qu'il éprouve un sentiment de pitié mêlé de tendresse ; c'est une expression pour indiquer sa miséricorde envers nous. Quand nous nous repentons, Dieu nous renvoie le cœur tranquille et serein, en nous disant qu'il nous a tout remis et tout pardonné. Ce pardon de Dieu ne connaît pas de limites ; Dieu regarde le cœur qui demande à être pardonné.

Le problème survient quand nous nous trouvons face à une personne qui nous a causé du tort. La réaction que nous avons écouté dans la parabole, est très expressive : « *il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : 'rembourse ta dette'* ». Dans cette scène se trouve le drame de nos relations humaines. Quand nous sommes en dette avec les autres, nous souhaitons la miséricorde ; quand au contraire, nous sommes créanciers, nous invoquons la justice ! Lorsque nous sommes tentés de fermer notre cœur à qui nous a offensé et nous présente des excuses, rappelons-nous les paroles du Père céleste au serviteur sans pitié : « *Je t'ai remis toute cette dette parce que tu m'en as prié. Ne devais-tu pas toi aussi avoir pitié de ton compagnon, comme j'avais que pitié de toi ?* »

Saint Jean-Paul II a écrit Encyclique *Dives in misericordia*, §54 : *Il est évident qu'une exigence aussi généreuse de pardon n'annule pas les exigences objectives de la justice. La justice bien comprise, constitue pour ainsi dire le but du pardon. Dans aucun passage du message évangélique, le pardon, ni même la miséricorde qui en est la source, ne signifient indulgence envers le mal, envers le scandale, envers le tort causé ou les offenses. (...) La réparation du mal et du scandale, le dédommagement du tort causé, la satisfaction de l'offense, sont conditions du pardon.*

Notre Monde a besoin de pardon ; trop de personnes vivent enfermées dans la rancœur et souvent la haine, parce qu'incapables de pardon, ruinant leur propre vie et celle d'autrui, au lieu de trouver la sérénité, la paix et même la joie.

Demandons à la Vierge Marie, *Notre-Dame des douleurs* que nous avons fêtons mardi, de nous aider à être toujours plus conscients de la gratuité et de la grandeur du pardon reçu de Dieu, pour devenir à notre tour, d'humbles signes miséricordieux.